

FAQ Science des religions Master

Thématiques :

- Informations générales
- Conditions d'admission au Master
- Compétences linguistiques
- Questions concernant l'organisation de vos études
- Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM)

Informations générales

1. Où puis-je trouver un aperçu sur mes études de MA?

1) Lire le plan d'études Master

<https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/plans-d-etudes-et-reglements.html>

2) Toutes ces informations se trouvent sur notre site internet : <https://www3.unifr.ch/sr/fr/>

3) Pour des questions spécifiques veuillez-vous adresser à M. Ansgar Jödicke (ansgar.joedicke@unifr.ch)

2. Dois-je choisir une option (ou un profil)?

Oui, vous devez choisir une des trois options du programme (dans le programme d'études secondaires / 30 ECTS: "Profils") et suivre le programme prescrit de cette option (ou profil). Comme les trois options sont liées entre elles dans le programme d'études approfondies (90 ECTS) un changement d'option est encore possible après un semestre.

Pour chaque option, un conseiller d'étude peut être contacté:

- 1) Religion et société/Religion und Gesellschaft:
Ansgar Jödicke (ansgar.joedicke@unifr.ch)
- 2) (Dés)ordres politiques et normatifs/Politische und normative (Un)Ordnungen :
Français : Andrea Boscoboinik (andrea.boscoboinik@unifr.ch)
Allemand : Sibylle Lustenberger (sibylle.lustenberger@unifr.ch)
- 3) Dynamiques sociales et culturelles/Soziale und kulturelle Dynamiken:
Muriel Surdez (muriel.surdez@unifr.ch)

Admission au Master

1. Puis-je être admis au Master avec un diplôme d'une haute école spécialisée/pédagogique?

Vous serez admis au Master avec un diplôme de bachelor en travail social que vous avez obtenu d'une haute école spécialisée. Cependant, vous devez compléter un programme complémentaire (30 ECTS du programme bachelor) pendant vos études de Master.

Si vous avez un diplôme d'une autre haute école spécialisée/pédagogique, vous pouvez envoyer un scan de votre diplôme au service de conseil étudiant (ansgar.joedicke@unifr.ch) pour voir avec celui-ci si vous êtes admissible.

2. Puis-je être admis avec un diplôme non-suisse?

La reconnaissance des diplômes est effectuée par le bureau d'admission et d'inscription (<https://www3.unifr.ch/studies/fr/admission/>). Veuillez-vous adresser à celui-ci.

3. Sous quelles conditions serai-je admis au Master avec un diplôme bachelor ?

Vous serez admis au Master sans aucune condition avec un diplôme dans une des matières suivantes : anthropologie sociale et culturelle, sociologie, science des religions, sciences politiques, travail social, politique sociale, histoire contemporaine.

Avec un bachelor dans l'une des matières susmentionnées, vous serez admis au programme de master, mais vous devez alors compléter un programme complémentaire (vous devez compléter des études du programme de bachelor qui valent au maximum 30 ECTS). Ceci compte pour les BA obtenus en science de l'éducation, psychologie, théologie, sciences des médias et de la communication, langues, histoire, géographie humaine.

Avec un bachelor dans toutes les autres matières, vous ne serez admis au programme de maîtrise qu'après avoir terminé des études préliminaires (vous devez compléter des études du programme de bachelor qui valent au maximum 60 ECTS).

4. Comment puis-je m'inscrire à mes études?

Les questions au sujet des inscriptions (dates, modalités et conditions) doivent être clarifiées avec le bureau d'admission et d'inscription de l'Université.

<https://www3.unifr.ch/studies/fr/admission/>

admission@unifr.ch

026/ 300 70 20

Compétences linguistiques

1. De quelles compétences linguistiques ai-je besoin pour le Master?

La langue d'enseignement de l'option Religion et société est le français et l'allemand (exceptionnellement l'anglais). Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter leurs épreuves écrites ou orales en français, en allemand, en anglais ou toute autre langue à condition qu'ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s de l'unité d'enseignement concernée. Il est possible que le choix de faire l'entièreté du cursus de l'option Religion et sociétés dans une seule langue a pour effet de prolonger la durée des études.

Cependant, l'enseignement de l'option *Dynamique sociale et culturelle* n'est qu'en français.

2. Puis-je étudier le Master dans une seule langue (allemand ou français)?

Oui, mais vous avez alors un choix de cours et séminaires plus restreint. En générale assez de cours sont proposés en français par semestre mais éventuellement une prolongation de vos études est nécessaire.

L'option *Dynamique sociale et culturelle* n'est disponible qu'en français.

3. Peux-je suivre des études bilingues même si je n'ai que des connaissances basiques de l'allemand?

Oui, tout à fait ! Le bilinguisme est promu en science des religions. Selon le niveau de vos compétences, vous pouvez décider vous-même du nombre de cours que vous allez suivre en allemand. En règle générale, les examens ou vos exposés peuvent être suivis dans votre langue maternelle même si le cours est en allemand ou en anglais. Tous les titres de vos cours/séminaires seront affichés sur votre diplôme (sans « mention études bilingues »). N'hésitez pas à profiter de l'offre.

4. Sous quelles conditions est-ce que je reçois un diplôme bilingue?

Les étudiant-e-s qui suivent le programme à 120 ECTS ont la possibilité d'obtenir un diplôme avec la mention « Etudes bilingues » s'ils/elles ont accompli au moins 40% des crédits ECTS prévus dans le programme dans chacune des deux langues (aussi bien pour les unités d'enseignement que pour les travaux écrits). Cette variante nécessite une inscription en études bilingues et une planification rigoureuse des études. Elle est réservée à des étudiant-e-s qui maîtrisent l'allemand et le français aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'évaluation doit être faite dans la langue d'enseignement.

L'approbation peut également être obtenue si le programme d'études approfondie est complété dans une langue et le programme de spécialisation/secondaire dans l'autre langue

Questions concernant l'organisation de vos études

1. A quoi dois-je porter une attention particulière en organisant mes études?

- 1) Prenez le temps de lire les documents les plus importants: Plans d'études et Guide.
- 2) Vos inscriptions aux cours et au travail doivent être correctes.
- 3) Essayez de remplir en priorité les modules REL 1 et REL 2. L'offre est parfois plus restreinte dans ces modules.
- 4) Ecrire des travaux de séminaire dès le premier semestre vous évitera de devoir écrire vos travaux à la fin du programme de Master. En ce qui concerne les études à plein temps, nous recommandons un travail de séminaire par semestre au minimum.

2. Est-il possible de travailler à côté de mes études ?

Oui, c'est tout à fait possible. Notre programme d'études offre un maximum de flexibilité. Soyez toutefois réaliste ! Des études à temps plein (90 ECTS) peuvent être accomplies en 3 semestres. Si vous travaillez pendant vos études, une prolongation de la durée des études est normalement nécessaire.

3. Y a-t-il un ordre dans lequel je dois accomplir les modules?

Non, vous pouvez choisir les cours et séminaires selon vos intérêts. L'offre change chaque semestre.

4. De quelle façon est conçu le colloque de Master ?

Le colloque-MA accompagne la préparation de votre mémoire de Master. Il est important d'y participer dès que vous commencez à concevoir votre mémoire de MA. Vous pouvez déjà rejoindre ce colloque même s'il reste quelques crédits ECTS à valider dans vos modules. Lors du colloque, les projets de master sont présentés et discutés ensemble. Le corps enseignant veille à donner des conseils concrets pour chaque projet.

Vous pouvez également vous inscrire pendant le semestre en contactant le professeur Krüger ou le professeur Gauthier par courrier électronique.

5. Où et comment dois-je m'inscrire au mémoire de Master?

Pour la soumission de votre mémoire veuillez respecter les délais et les conditions fixés par le décanat.

<https://www3.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/travail-de-master/>

6. Est-il possible de commencer au semestre de printemps?

Oui, cela est possible.

Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM)**1. Que dois-je prendre en compte pour obtenir le diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (enseignement religieux)?**

Rien de particulier. Vous étudiez le programme de Master avec l'option *Religion et Société*.

Pour une admission à la monobranche enseignement religieux, il vous faut 180 ECTS en science des religions, dont au moins 90 ECTS dans le Master.

Vous devez avoir 150 ECTS en science des religions pour être admis dans la branche 1, dont au moins 90 ECTS en Master.

Pour l'admission à l'enseignement religieux dans la branche 2, vous avez besoin de 90 ECTS en science des religions, dont au moins 30 ECTS dans le Master.